Rapport d'activités 2023
WWF Genève

Le WWF Genève

Notre programme

Notre programme se base sur les objectifs principaux du WWF Suisse et International :

« Mettre un terme à la destruction de l'environnement et bâtir un avenir où l'homme et la nature vivront en harmonie - en s'engageant pour la protection de la biodiversité, la réduction de notre empreinte écologique et une exploitation juste et durable des ressources naturelles ».

Nos domaines d'actions sont :

- La préservation de la biodiversité
- La lutte contre le réchauffement climatique
- L'éducation à l'environnement

Nos objectifs qui en découlent sont :

- Restaurer les infrastructures écologiques et garantir leur pérennité et leur qualité ;
- Accélérer la transition énergétique en minimisant l'impact sur l'environnement ;
- (Re)nouer un lien fort entre l'humain et la nature

Nous agissons principalement à travers :

Les projets 2023

Le présent rapport d'activités ne se veut pas exhaustif, mais recense les projets les plus importants que la section genevoise du WWF a menés en 2023.

Ces projets sont présentés ci-après dans 4 chapitres :

1. Les projets en lien avec la préservation de la biodiversité
2. Les projets pour lutter contre le réchauffement climatique
3. Les projets d'éducation à l'environnement
4. Les événements et nos moyens de communication

Le 5e chapitre détaille plus particulièrement la vie de notre section.

1. Préservation de la biodiversité

1.1 Plateforme Nature et Paysage (PNPGE)

Pour être plus fort, soyons ensemble ! Le WWF Genève est l'un des initiateurs et l'un des principaux membres actifs de la Plateforme Nature et Paysage de Genève (PNPGE). Cette dernière regroupe 14 associations de protection de la nature et du paysage depuis 2018.

En 2023, la PNPGE s'est professionnalisée en engageant le 1er mai une coordinatrice à 40%. Ceci a été possible grâce à une subvention nominale reçue de la Ville de Genève. Pour la gestion de cette subvention, ainsi que l'engagement de la coordinatrice, la PNPGE s'est constituée en association le 12 juillet 2023. Le WWF Genève est devenu membre actif du comité de l'association PNPGE avec la fonction de trésorier.

Depuis cette année, tous les grands projets d'aménagement du territoire ayant une incidence sur la biodiversité sont discutés au sein de la PNPGE. Pour les porteurs de projet, les communes et l'Office de l'urbanisme, une consultation de la PNPGE est devenue incontournable. D'une part, le poids des 14 associations pèse dans la prise en compte de la protection de la nature, et d'autre part, les différentes expertises des membres de la PNPGE permettent aux mandataires d'améliorer leur projet. Si toutefois, le WWF Genève n'est pas satisfait d'un projet, il continuera à déposer des oppositions, voir des recours.Mais dorénavant, il le fera le plus souvent en compagnie d'autres associations de la PNPGE.

En 2023, la PNPGE a été également active sur plusieurs projets. Tout d'abord, le développement du projet de Manifeste pour le Rhône, initié en 2022, a pu se poursuivre durant l'année 2023. Plusieurs rencontres au sein de la PNGPE, mais aussi avec l'Office cantonal de l'eau (OCEau) ont permis notamment de réorienter les objectifs du projet en se focalisant sur la biodiversité uniquement, car un partenariat OCEau-HEPIA permettra de traiter les aspects paysagers. Le projet n'est à ce stade pas encore définitif mais devrait se concrétiser dans le courant de l'année 2024.

Un second projet a été lancé début 2023 à la suite d'une rencontre avec la commune de Lancy. Il consiste

en l'élaboration d'un document d'aide à la décision pour l'évaluation de la biodiversité sur le territoire communal. Ce document a pour but de proposer la réalisation d'inventaires ciblés des milieux naturels et des espèces qui y sont associées pour une réelle prise en compte, en amont de projets de construction.

Plus d'infos: ***www.pnpge.ch***

1.2 Aménagement du territoire

En 2023, le WWF Genève a continué de veiller à une meilleure prise en compte de la nature dans tous les projets d'aménagement du territoire. Il le fait au travers de la Commission des Monuments, de la Nature et des Sites (CMNS), la Commission Consultative de la Diversité Biologique (CCDB), dont il est membre, mais également grâce à une collaboration avec les services de l'Etat, dont l'Office de l'urbanisme. Son engagement au sein de la PNPGE est également un atout important pour bénéficier de prises de position plus pointues et fortes.

La planification territoriale transfrontalière est également une préoccupation du WWF Genève. La nature n'ayant pas de frontière, le Grand Genève est en effet l'échelle idéale pour discuter des enjeux environnementaux. C'est à ce titre que le WWF Genève a participé à la concertation sur la Vision Territoriale Transfrontalière (VTT), dont le socle est la «préservation du vivant». Elle servira de base à Genève pour la révision du plan directeur cantonal. Cette vision s'est traduite en charte environnementale signée par les élus.e.s du grand Genève.

© Etat de Genève

Le WWF Genève est également membre du Forum d'agglomération, une structure apolitique regroupant des associations de part et d'autre de la frontière et planchant sur les enjeux concernant le Grand Genève. Une des tâches qui occupa le Forum en 2023, proposée notamment par le WWF Genève, avait pour but de produire une boîte à outils à destination des communes afin de les aider à contribuer concrètement à la mise en œuvre de la charte environnementale du Grand Genève.

Le WWF Genève s'implique également dans des processus participatifs plus locaux, tel que celui mené par l'Etat de Genève sur le vallon de l'Aire ou encore la remise à ciel ouvert de la Drize dans le cadre du projet PAV. L'objectif est de veiller à la meilleure prise en compte possible de la biodiversité présente dans ces secteurs.

© Etat de Genève

1.3 Oppositions et recours

Le WWF Genève a comme objectif d'agir le plus en amont des projets de construction et d'infrastructure pour que ces derniers puissent prendre en compte dès le début les enjeux liés à la protection de la biodiversité. Malheureusement, ce travail ne permet pas toujours une amélioration satisfaisante des projets et le WWF Genève n'a pas d'autre choix que de s'opposer à, voir de recourir contre des projets qui ne respectent pas les lois de protection de la nature. Depuis 2022, ces procédures d'opposition ou de demande de mise sous protection sont quasi systématiquement menées en partenariat avec Pro Natura Genève, afin d'augmenter la pression sur les porteurs de projet.

Constat de nature forestière: Cinq requêtes de constat de nature forestière ont été déposées en 2023 et sont en attente d'une décision de l'Etat. Une fois qu'une zone boisée est classée forêt, elle est inscrite au cadastre et il n'est plus possible de défricher, ni de construire à moins de 20m. C'est un levier important pour s'opposer à des projets de construction et s'assurer de la préservation des arbres et du milieu forestier.

Constat de biotope digne de protection: Le canton cartographie les zones où il y a des espèces et des milieux à protéger. Toutefois, il n'y a pas de mise sous protection alors que cela est de la responsabilité du canton. De manière proactive, le WWF Genève et Pro Natura Genève ont demandé à 4 reprises, par voie juridique, une mise sous protection de certains secteurs mis sous pression par des projets de construction. C'est le cas, par exemple, du secteur de Blandonnet, où vivent des vipères aspic, en danger critique d'extinction, ou encore dans le secteur du bois de Chébé et du futur barreau de Montfleury, où vit une population de salamandre tachetée également en danger d'extinction (voir ci-dessous).

Le secteur de Blandonnet abrite un site prioritaire pour la faune car il héberge l'une des plus grandes populations de Suisse romande de vipère aspic (Vipera aspis aspis), espèce en danger critique d'extinction, figurant à l'annexe 3 de l'OPN. Cela signifie que sa protection et celle son biotope sont une priorité au niveau national.

Plusieurs projets liés au développement de ce secteur sont en cours et ne prennent que très partiellement en compte la protection de la vipère aspic.

Pour faire comprendre à l'Etat que la protection de cette espèce est une obligation qui lui incombe et que les projets doivent considérer la protection de cette espèce et de son biotope, nous nous sommes associés aux sections genevoises de Pro Natura et du Karch pour nous opposer à tous les projets du secteur et pour demander une mise sous protection de l'ensemble du secteur.

Voici les démarches engagées sur ce dossier :

1) Une demande de constatation de biotopes dignes de protection (art 14 al. 5 OPN).

2) Cinq oppositions en 2023 :

- Construction d'une halle de recyclage des gravats
- Requête de défrichement définitif, liée à la requête en autorisation de construire d'une halle de recyclage et de stockage de gravats
- Construction d'une passerelle et d'un cheminement piéton-cycle. Son tracé n'est pas imposé par sa destination, les exigences de protection de la nature (biotope vipères) ne sont pas respectées, importance des boisements dans l'infrastructure écologique
- Requête de défrichement temporaire et définitif, liée à la requête en autorisation de construire d'une passerelle et d'un cheminement piéton-cycle
- Construction d'un hôtel avec parking et abattage d'arbres

3) Une demande d'actions urgentes à l'Office fédéral des routes (OFROU) et à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) demandant la mise en place de barrières pour éviter la mortalité sur l'autoroute des vipères en recherche de nouveaux habitats (de par la pression exercée par les travaux), réfection de lisière, éclaircissement de la forêt.

4) Une dénonciation pour la construction d'un parking provisoire.

5) Une lettre d'information adressée à la Commissions de l'environnement et de l'agriculture du Grand Conseil.

➔ *Pour l'instant, aucune construction n'a pu être réalisée et la vipère aspic est au cœur des discussions (suite en 2024)*

© Jean-Pascal Gillig

ZITUIL, Barreau de Montfleury, jonction autoroutière Vernier-Canada

Ensemble de 4 procédures étroitement liées (plan directeur de zone industrielle avec modification de zones, jonction autoroutière et route cantonale).

Le WWF Genève et Pro Natura Genève ont demandé à l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) la mise sous protection du secteur de vie et de reproduction de la salamandre, et la préservation des milieux se situant à proximité immédiate.

L'OCAN prétend vouloir constater le biotope digne de protection à l'issue des travaux routiers prévus, à savoir une fois que le milieu naturel sera détruit.

➔ *Dépôt d'un recours avec Pro Natura Genève fin 2023. Son instruction suit son cours.*

© Andreas Meyer

Densification Seymaz-Sud, Chêne-Bourg

- Opposition pour demander a) de densifier prioritairement d'autres secteurs en zone villas proches de la gare qui ne sont pas au bord de la Seymaz ; b)que s'il devait y avoir tout de même densification, que ce soit celle de la zone de développement afin de pouvoir coordonner les politiques publiques, notamment le renforcement de la biodiversité, dans le cadre d'une planification de détail de type PLQ, et de réexaminer la limite forestière.

- Opposition à un constat de nature non forestière: L'entier du périmètre demandé n'est pas analysé par l'OCAN, les "qualités" paysagères et de biodiversité sont en réalité des fonctions forestières car les bosquets sont des prolongements physiques de la forêt existante. L'art. 3 al.2 LFo n'est pas applicable.

Densification le long de la Seymaz, Chêne-Bourg

Projet de construction dans un champ affecté en zone 5 (zone villa) le long de la Seymaz, à proximité d'un site prioritaire faune avec impact sur la ripisylve (luminosité et fréquentation).

- Opposition pour demander :des inventaires et ainsi bénéficier d'un diagnostic précis de la biodiversité de la ripisylve; le maintien de la ripisylve hors pollution lumineuse ; la modification du tracé des

cheminements pour minimiser la fréquentation des milieux naturels ; une replantation d'essences et d'espèces indigènes uniquement; la limitation au maximum des surfaces perméables.

➔ *L'opposition a abouti à une négociation avec les promoteurs, qui vont certainement faire évoluer le projet dans notre sens (à suivre en 2024).*

Boulevard des Abarois, Bernex

L'État souhaite faire une sortie autoroutière supplémentaire et se connecter à la route cantonale d'Aire-la-Ville. Le projet coupe la zone agricole de Bernex et un corridor biologique en deux.

- Opposition déposée lors de l'enquête publique, car la consultation technique, à laquelle le WWF Genève a participé, n'a abouti à aucune amélioration notable du projet.

© Google Map

Densification à Valavran, Genthod-Bellevue

- Opposition à la modification de zone (MZ): parcelle en zone 5 (zone villa) encore agricole, l'une des dernières encore non bâties, loin des commodités et des infrastructures existantes et qui devrait donc être densifiée en dernier recours. De plus, il est nécessaire de mettre en zone «bois et forêts» la masse arborée, conformément à la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et sa loi d'application (LaLAT).

- Opposition à un constat de nature non forestière. L'OCAN segmente, de façon arbitraire, le périmètre en 4 bosquets afin de pouvoir les considérer comme des allées ou des haies. Les «qualités» paysagères et de biodiversité sont en réalité des fonctions forestières si la masse boisée est prise dans son ensemble. L'art. 3 al.2 LFo n'est donc pas applicable.

Réserve du Bois du Milly, Plan-les Ouates

- Lettre d'observation transmise à l'Office des autorisations de construire (OAC) pour la construction de cinq bâtiments provisoires avec aménagements extérieurs en vue d'accueillir un centre d'hébergement temporaire. Ces constructions sont interdites, car situées en plein secteur OBat (protection fédérale des sites de reproduction de batraciens). Elles sont également trop proches de la réserve naturelle pour ne pas avoir d'impact (lumière, piétinement, surfréquentation, ...). L'opposition demande donc de déplacer les bâtiments sur les courts de tennis désaffectés qui longent la route d'Annecy.

Installation de recyclage de matériaux, Bardonnex

- Demande de constatation de biotopes dignes de protection pour le crapaud sonneur et la grenouille calamite (art 14 al. 5 OPN).

- Opposition à la mise à jour mineure du Plan directeur cantonal en lien avec le site: demande à ce que les enjeux environnementaux et les impacts sur la biodiversité soient clairement définis pour que les mesures adéquates puissent être prévues lors des procédures suivantes (MZ et DD).

➔ *L'Office de l'urbanisme s'engage à maintenir sur le long terme les milieux propices à la biodiversité et les espaces d'intérêt identifiés, avec une possible extension du périmètre de protection initial, et mentionne une possible convention entre l'exploitant et l'Etat, et la mise en place d'un groupe de travail pour assurer une meilleure circulation des informations et la prise en compte des attentes des uns et des autres.*

Plan d'extraction, Bardonnex En Combe

Planification de la deuxième moitié de la Gravière "En Combe" à Bardonnex, jusqu'à l'horizon 2065. Enjeux: corridor biologique le long de l'Arande, population de crapaud calamite isolée, et population de sonneur à ventre jaune.

Demande de profiter des prochaines étapes d'exploitation pour renforcer le cordon boisé de l'Arande, d'y implanter des gouilles à sonneur, et de prévoir, dans la gravière pendant l'exploitation, des gouilles à calamites qui ne devront pas être remblayées durant la saison de reproduction. Il est demandé qu'un plan de gestion soit établi pour ces espèces protégées sur la partie qui ne sera pas rendue à l'agriculture pour y mettre une installation de traitement et de recyclage de matériaux d'excavation (surfaces pionnières et disponibilité de machines).

1.4 Voies vertes et biodiversité

Le vif émoi suscité par les abattages d'arbres pour la réalisation de la voie « verte » à Carouge n'est pas étonnant. Il est paradoxal d'opposer la mobilité douce à la végétation, alors qu'en milieu urbain la place dédiée à la voiture est démesurée, tant pour la qualité de vie des riverains que pour la cohérence avec l'urgence climatique décrétée à l'unanimité par le Grand Conseil en 2019.

Malheureusement, pour s'opposer à de tels abattages, il est nécessaire de s'appuyer sur des lois. Or, la nature dite «ordinaire»qui, par définition, n'est pas en voie

d'extinction, n'est pas protégée et ne peut donc pas faire l'objet d'oppositions. Il est donc crucial que les projets de voie verte tiennent compte des enjeux de préservation de la biodiversité en amont. C'est la seule manière de permettre à cette biodiversité «ordinaire» de ne pas 'disparaître à son tour.

© Léman Bleu

A ce titre, la PNPGE, dont le WWF Genève fait partie, a demandé à être consultée dès le démarrage d'un projet de voie verte. L'Office de l'urbanisme a répondu positivement à cette demande et a intégré la PNPGE dans l'élaboration de deux voies vertes à venir, celle de Bernex et celle de Versoix.

Le WWF Genève et Pro Natura Genève ont rencontré les associations de mobilité douce pour pouvoir tirer à la même corde et montrer l'importance de développer les infrastructures de mobilité douce à Genève tout en préservant la nature. Opposer biodiversité et mobilité douce n'a aucun sens et ne fait que déplacer le problème de la «voiture reine» en ville et fait uniquement le jeu des lobbystes pro-voiture.

1.5 Production d'énergie et biodiversité

Le WWF s'engage depuis des années pour une transition énergétique respectueuse de l'environnement. La crise de la biodiversité et la crise climatique sont des crises existentielles pour notre société. Aujourd'hui déjà, les conséquences du réchauffement de la planète sur les écosystèmes naturels sont clairement visibles. Le développement imprudent des énergies renouvelables peut avoir des inconvénients majeurs pour la biodiversité. Cependant, des solutions transparentes, rapides et efficaces existent. Il s'agit de se pencher le plus tôt possible sur les conflits d'objectifs, en pesant les intérêts en présence et grâce à une planification clairvoyante des sites et projets d'installations.

Le WWF Suisse, dans le cadre de l'Alliance environnementale Suisse, a rédigé une position qui permet de concilier climat, biodiversité et rapidité d'action: ***https://energiewende2035.umweltallianz.ch/fr/***

Rivière laVersoix

A Genève, la question de concilier production d'électricité renouvelable locale et préservation de la biodiversité sur le long terme s'est posée en 2023, sur la Versoix. L'Etat de Genève a clairement penché en faveur de la biodiversité en demandant le démantèlement des deux barrages hydrauliques. Il a estimé d'une part que la production d'électricité n'était clairement pas significative à l'échelle du tournant énergétique que Genève doit prendre, et d'autre part que la menace de ces barrages sur l'écosystème de la rivière et de la biodiversité qui en dépend était trop forte. Ceci d'autant plus dans un contexte de réchauffement climatique, où le principe de précaution doit absolument être prioritaire afin d'améliorer les conditions pour la survie de la biodiversité (température, débit, habitats, etc.).

Le WWF Genève et le WWF Suisse ont salué cette décision et l'ont soutenue par différentes actions:

- Communiqué de presse conjoint avec Pro Natura Genève et la Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises
- Audition auprès du Grand Conseil faisant suite au dépôt d'une pétition
- Rencontre et discussion avec les Vert.e.s genevois.e.s ;
- Proposition de soutenir l'Etat dans une action juridique menée par le gestionnaire d'un des barrages (proposition non retenue par le juge).

Pour le WWF, la question ne devrait même pas se poser quand on est face à un paysage et une zone alluviale d'importance nationale, à un site de reproduction de batraciens et de poissons d'importance nationale, à une réseau écologique national des zones humides, et à des réserves naturelles. La Versoix est une des rivières les plus riches - si ce n'est la plus riche - en biodiversité du canton de Genève. Elle abrite de nombreuses espèces de grand intérêt, dont plusieurs figurent sur la liste rouge des espèces menacées de disparition en Suisse. La Versoix est aujourd'hui un des derniers refuges genevois pour la faune (la truite lacustre par exemple) et la flore aquatique, et la préservation de ses fonctions écologiques est essentielle à leur survie.

© Jean-Pascal Gillig

1.6 Versoix - parc national périurbain

En 2023, le WWF Genève, Pro Natura Genève et les Vert.e.s genevois.e.s se sont associé.e.s pour demander la création d'un parc naturel périurbain dans les Bois de Versoix.

En collaboration étroite avec les communes concernées, les collectivités publiques et les actrices et acteurs directement impliqué.e,s, la transformation du statut actuel de ces bois en parc naturel périurbain permettrait de revaloriser l'ensemble de la forêt, qui bénéficierait ainsi d'une gestion pointue et d'une mise en valeur biologique importante.

Le WWF Genève a également soutenu une motion demandant à l'Etat de Genève d'étudier la mise en place de ce parc national périurbain en répondant positivement à une audition auprès du Grand Conseil.

Communiqué: *https://verts-versoix.ch/blog/derniere-minute/communique-un-parc-naturel-periurbain-pour-geneve*

1.7 Régulation des cerfs

En octobre 2023, le Conseil d'Etat autorise le tir de 25 cerfs pour la régulation de la population de cerfs des bois de Versoix, trop nombreux selon l'Etat de Genève. C'est une première à Genève. Ces tirs sélectifs s'avèrent nécessaires pour compléter les mesures préventives et limiter les dégâts aux cultures et aux forêts des territoires voisins provoqués par cet animal, selon le Département du territoire.

Le WWF Genève ne s'oppose pas à une régulation. En revanche, les tirs ne sont pas une solution à long terme. Il faut surtout améliorer les corridors biologiques, diversifier les forêts et leur redonner une dynamique naturelle. Fondamentalement, pour les écosystèmes, il n'y a pas trop de cerfs dans les bois de Versoix, ni ailleurs. À terme, leur population s'autorégulera. "Ils sont jugés trop nombreux à cause de leur impact sur les activités économiques, en particulier l'agriculture et la sylviculture. '

Le WWF Genève veillera dans les années à venir à ce que l'Etat de Genève mette en place des alternatives au tir et ne prenne pas exemple sur le canton de Vaud, qui augmente chaque année le nombre de tirs de cerfs, optant pour la solution de facilité.

1.8 Activités du GT Biodiversité

Bitume Enchanté:

Inscrit dans la thématique de la Nature en ville, l'équipe de volontaires a réaménagé son potager urbain de plantes indigènes présent depuis 2016. Les abords du bureau du WWF Genève à Villereuse se sont étoffés de nouvelles plantes cette année. Après une journée de remise au propre des bacs du Bitume Enchanté, les bénévoles du GT Biodiversité ont planté de nouveaux arbustes et fleurs indigènes. Un soin particulier a été apporté au choix des essences. Les plantations ont permis d'étendre la période floraison et de fructification afin d'offrir de la nourriture pour les insectes pollinisateurs et l'avifaune. Enfin, le choix des espèces a été également influencé par leur résistance à la chaleur, plus importante au centre-ville.

Opération Laurelles

Fort de ses précédents succès, une nouvelle opération d'arrachage de laurelles (Prunus laurocerasus) dans les forêts de la commune de Veyrier a eu lieu en 2023. Ces arbustes, très utilisés pour les plantations de haies, font dorénavant partie des espèces exotiques envahissantes (liste noire). Les laurelles se disséminent facilement grâce aux oiseaux et colonisent rapidement les forêts genevoises.
Initié en 2016, en partenariat avec la commune de Veyrier et le Bureau d'étude Poget et Meynet, l'opération a pu être menée à bien une nouvelle fois grâce à l'aide des bénévoles du WWF Genève. Toutes et tous se sont retrouvé.e.s le samedi 18 mars 2023 pour nettoyer la forêt de Veyrier.

Opération 'Arrachage de néophytes'

La lutte contre les plantes exotiques envahissantes s'est poursuivie l'an dernier avec une nouvelle action: l'arrachage de néophytes dans la réserve naturelle du Vallon de l'Allondon. Organisé en collaboration avec Pro Natura Genève, les équipes de bénévoles des deux associations se sont retrouvées le 3 juin 2023 pour lutter contre les vergerettes annuelles, solidages et autres arbres à papillon. Cette collaboration a été un succès. Elle a permis de couvrir une plus grande surface et de nettoyer les des deux côtés des berges de cette magnifique rivière.

Clean Walk

Le 6 mai 2023, les bénévoles du GT Biodiversité ont organisé une 'action de nettoyage sur les bords de l'Arve. Une quinzaine de volontaires se sont retrouvés

à Carouge et ont nettoyé les berges jusqu'à la Jonction. En plus des habituels mégots, paquets de cigarettes, canettes et bouteilles, les bénévoles ont fait d'étonnantes découvertes en ramassant des pneus, des roues de vélo et de voiture, et même des cadres de vélo.

1.9 Soutien au projet «Connexions naturelles»

Le projet du WWF Suisse «Connexions naturelles» vise à réconcilier agriculture et biodiversité, en engageant des professionnel.le.s de la terre à mettre en place sur leur domaine ou dans leur exploitation des aménagements permettant une certaine protection de la faune et de la flore.

Le WWF Genève et la responsable du projet «Connexions naturelles» ont sélectionné en 2023 une parcelle agricole à Versoix. Le travail s'est déroulé sur deux journées. La première, qui a eu lieu en avril, a permis de planter 180m linéaire de haie, 10 fruitiers haute-tige, ainsi que la pose d'un nichoir. Lors de la deuxième journée, en novembre, un verger de 99 fruitiers a été planté. Ce travail n'aurait pas pu se faire sans l'aide de la vingtaine de bénévoles par événement, pour un équivalent de 193 heures de travail.

1.10 Consultations de documents stratégiques

En 2023, le WWF Genève a répondu à plusieurs consultations sur des documents stratégiques de l'Etat:

- Plan Directeur Forestier cantonal
- Conception cantonale du paysage
- Vision territoriale transfrontalière du Grand Genève (VTT)
- 1001 Jardins Vivants: ***https://www.1001sitesnatureenville.ch/la-nature-en-ville-chez-moi/1001-jardins/***

2. Réchauffement climatique

2.1 Loi Climat Suisse – votation du 18 juin 2023

Le WWF Suisse a pris la responsabilité de mener la campagne au niveau national. Le WWF Genève a mis sur pied un comité unitaire cantonal afin de réunir de nombreux partenaires issus des milieux environnementaux, sociaux et économiques, ainsi que des partis politiques de gauche comme de droite.

Ce fût une très belle victoire pour le WWF Suisse, mais surtout pour le climat avec une score national de plus de 58% en faveur du OUI. A Genève, on peut se féliciter d'avoir atteint le meilleur score national avec près de 75% de la population qui a soutenu la loi climat!

2.2 Projet de Loi Climat cantonale

Pour asseoir légalement le plan climat genevois, le Conseil d'Etat a déposé fin 2022 un projet de loi-cadre sur le climat (PL 13225) auprès du Grand Conseil. Lors de la phase d'avant-projet, l'Etat a consulté le Conseil du développement durable, présidé en 2022 par le WWF Genève. Ce dernier a pris position et a permis au projet de loi de gagner en ambition. Bien qu'imparfait, ce projet de loi a été soutenu par le WWF Genève en vue de son adoption par le Grand Conseil.

Le WWF Genève a réuni les partenaires associatifs en faveur d'une meilleure protection du climat. Cette coalition informelle s'est donnée comme principal objectif de soutenir le projet de loi climat en développant une argumentation commune et en s'organisant pour du lobbying parlementaire. C'est dans ce cadre que le WWWF Genève a été auditionné par le Grand Conseil. Malheureusement, la commission de l'agriculture et de l'environnement du Grand Conseil, en charge d'analyser ce projet de loi, a décidé de ne pas entrer en matière et donc de balayer d'un revers de main tout le travail effectué'.

Le WWF Genève et la coalition climat travaillent déjà pour entamer des négociations en vue d'une deuxième mouture de cette loi cruciale pour Genève (suite en 2024).

2.3 Loi cantonale sur l'énergie

Le 21 septembre 2023, le PLR a fait voter des amendements à la loi cantonale sur l'énergie, en force et sans aucune consultation. Par ce vote, la majorité du Grand Conseil a décidé de supprimer les avancées en matière de transition énergétique figurant dans le Règlement d'application de la loi, sur lesquels le WWF Genève avait étroitement collaboré (notamment au sein de la commission consultative sur les standards énergétiques). Cette décision est donc un retour en arrière important et est contraire aux objectifs du Plan climat cantonal et du Plan directeur de l'énergie.

Heureusement, le Conseil d'État a refusé de promulguer l'entrée en vigueur de la loi sur l'énergie votée par le Grand Conseil en faisant usage de l'article 109, al. 5 de la Constitution cantonale. Il s'est donné six mois pour revenir devant les député.e.s avec une nouvelle proposition, après avoir consulté les professionnel.le.s de l'énergie. Le WWF Genève, ainsi que 14 autres partenaires issus des milieux de l'immobilier, de l'économie, des métiers de la construction, des défenseurs des propriétaires et des locataires, ont travaillé sur plusieurs séances fin 2023 pour aboutir finalement, début 2024, à un accord historique sur la rénovation des bâtiments. Historique, car soutenu par l'ensemble des acteurs consultés et avec un niveau d'ambition plus élevé qu'espéré.

Le Grand Conseil a adopté cette nouvelle loi lors de sa séance du 22 mars 2024.

"

© *Etat de Genève*

Plus d'info: **https://www.ge.ch/blog/geneve-energie/accord-historique-transition-energetique-5-02-2024**

2.4 Budget 2024 de l'Etat de Genève

En décembre 2023, la Coalition climat, groupement informel de défenseurs du climat dont le WWF Genève est à l'initiative, a envoyé une lettre ouverte aux député.e.s du Grand Conseil et aux médias pour demander de rétablir les postes en faveur de la transition écologique dans le budget 2024 du canton de Genève et d'honorer ainsi de la plus belle manière la mobilisation du Parlement en faveur de l'urgence climatique, votée à l'unanimité en 2019. Malheureusement, le parlement a maintenu la suppression de ces postes.

2.5 Initiative «Climat urbain»

En une décennie, 10% du réseau routier des villes genevoises devra être débarrassé des voitures et autres scooters, et remplacé par des axes de mobilité douce et de la verdure. Tel est l'objetde l'initiative «Climat urbain» déposée il y a deux ans par actif-trafiC et le comité de l'initiative, dont fait partie le WWF Genève. Après de longues négociations avec l'Etat de Genève, le comité d'initiative a accepté de retirer son initiative (IN 182) au profit d'un contre-projet tout aussi ambitieux. Ce ne sont plus 10%, mais au minimum 8% des voies publiques qui changeraient d'affectation dans les treize communes genevoises de plus de 10'000 habitants. Une différence peu significative pour les initiants, qui ont accepté de retirer leur initiative au profit du contre-projet, mais suffisante pour que le Grand Conseil adopte le contre-projet à une quasi-unanimité et sans référendum à la clé.

L'adoption de ce contre-projet peut donc clairement être considéré comme une très belle victoire!

Cette année, dans le cadre du travail parlementaire, le WWF Genève a été auditionné pour expliquer les enjeux de végétalisation.

Le comité de l'initiative appelle maintenant l'Etat à donner des moyens pour sa mise en œuvre concrète.

2.6 Référendum contre l'extension des autoroutes

L'alliance dirigée par actif-trafiC et l'ATE a déposé le 11 janvier 2023 les 100'000 signatures récoltées contre les projets d'extensions autoroutières, soit le double de signatures nécessaires pour faire aboutir un référendum.

Le WWF Genève s'engagera dans la campagne de votation nationale qui aura lieu en novembre 2024.

2.7 Coordination régionale pour un aéroport urbain, respectueux de la population et de l'environnement (CARPE)

© *CARPE*

Le WWF Genève est un des membres fondateurs de la CARPE, qui a pour but de fédérer les riverains et les associations pour lutter contre les impacts de l'aéroport sur l'humain et la nature. En 2023, la CARPE a été active sur plusieurs dossiers:

- Dépôt d'un recours formé par 24 communes, 34 associations et fondations et quelque 80 particuliers auprès du Tribunal administratif fédéral (TAF) contre la décision du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) relative à la modification du règlement de l'aéroport et l'approbation des plans qui fixe un nouveau bruit admissible. A relever que ce recours a reçu le soutien de la Chambre Genevoise Immobilière, les courbes de bruit ayant un impact direct sur le prix du foncier et les zones constructibles. Près de 25'000 personnes vivent aux abords de l'aéroport ainsi que treize écoles primaires et un cycle d'orientation. Ces personnes se retrouvent à l'intérieur des zones de bruit et sont soumises à un bruit dangereux, de six heures du matin à minuit. La CARPE estime que la fiche du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique pour l'aéroport de Genève (PSIA) doit donc être urgemment révisée pour réduire les nuisances de l'aéroport. Le WWF, bien qu'il soutienne la démarche, n'a pas pu s'y associer formellement, car il manque une référence explicite à la protection de la biodiversité. Le WWF Genève reste attentif au développement de ce recours et se réserve la possibilité de s'y associer. On peut a priori s'attendre à une décision d'ici au premier semestre 2024.
- Élections cantonales au printemps et fédérales à l'automne: soutien aux candidates et candidats proches de la CARPE
- Tenue d'un stand d'information à Alternatiba
- Remise de sa pétition qui a récolté 1834 signatures au Conseil d'État genevois ainsi qu'au Conseil fédéral. Cette pétition soutient et prolonge le recours mentionné plus haut.
- Question au Conseil d'Etat concernant la suspension de la redevance de bruit en 2021, 2022 en raison de la crise sanitaire et reconduite en 2023. Plus de 4 millions n'ont pas été perçus.

- Rencontre du comité de la CARPE avec les dirigeants de l'Aéroport.

2.8 «Pimp my school»

«Pimp my school» est un projet développé par le WWF Genève. Il vise à mettre en place un projet pédagogique d'établissement sur la transition écologique articulé autour d'un «projet structurant». Ce dernier consiste en des travaux lourds que l'Etat ou la commune sont prêts à effectuer (ex: requalification des espaces extérieurs, rénovation énergétique du bâtiment, etc.).

Les objectifs du projet pédagogique sont les suivants:

1. Sensibiliser et impliquer les élèves à la transition écologique
2. Créer une dynamique d'établissement autour des valeurs de transition écologique
3. Intéresser les jeunes aux métiers de la transition écologique

Il s'agit d'un projet d'établissement impliquant idéalement la communauté scolaire dans son ensemble et de manière participative. Il s'agit également d'un projet transversal portant sur les différentes dimensions de la transition écologique. Il a également une portée pluriannuelle étant donné qu'il implique plusieurs générations d'élèves.

L'Office cantonal de l'énergie (OCEN) et les SIG ont financé l'étude de faisabilité du projet, qui a pu débuter à la rentrée scolaire 2022 et s'est prolongé durant l'année 2023 dans un établissement du canton, le Collège et Ecole de Commerce d'André-Chavanne, pour un essai pilote d'une année.

Une équipe projet a été mise sur pied au sein de l'établissement afin d'élaborer le projet pédagogique. Ce dernier s'est adossé à un projet structurant existant, à savoir une image directrice de requalification des espaces extérieurs réalisée par l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN), vu notamment le peu de végétation et les forts iîlots de chaleur. L'équipe de projet s'est réunie à 5 reprises entre novembre 2022 et mai 2023, accompagnée par le WWF et avec des interventions de l'OCAN. Les enseignant.e.s intéressé.e.s à participer ont été invité.e.s à soumettre leurs idées de projet et celles-ci ont été consolidées au sein de l'équipe projet en juin 2023.Voici les projets retenus:

- Végétalisation des terrasses: installation et gestion de plantes grimpantes en bacs
- Installation photovoltaïque: nouvelle installation sur le toit de la Tour D
- Construction d'un parking à vélo: avec toiture végétalisée et récupération d'eau de pluie
- Alimentation végétale à la cafétéria: collaboration avec les gérants de la cafétéria et mise en place en amont d'interventions dans les classes pour susciter la demande chez les élèves
- Campagne de communication: à l'école à vélo, gaspillage alimentaire, mégots au sol, etc.

Le WWF Genève a proposé son aide pour faciliter la mise en œuvre de ces projets, au-delà de l'étude faisabilité. A voir en 2024-2025 les projets qui auront réussi à voir le jour.

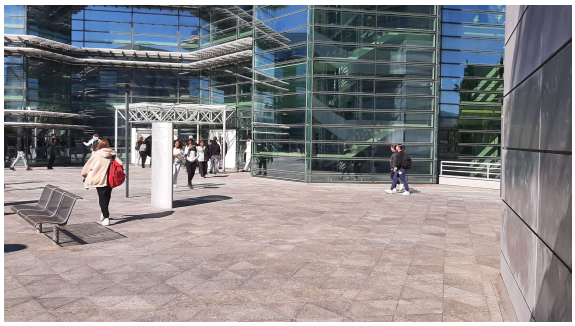

Au cours de cette étude de faisabilité, le WWF Genève a constaté des envies fortes, chez une partie du corps enseignant, d'en faire plus en faveur de la transition écologique. Les enseignant.e.s soulignent le besoin d'un récit positif autour de l'action pour répondre à des élèves parfois déprimés face à la crise écologique. Pour les élèves, il s'agit de mettre les «mains dans la terre» et de leur donner la possibilité d'innover, tout en offrant une certaine reconnaissance aux actions qu'ils réalisent.

Aujourd'hui, la volonté de l'Etat de Genève de rénover son parc de bâtiments représente une véritable opportunité pour mener des projets de transition écologique du type «Pimp my school» à l'échelle des établissements scolaires, pour et avec les élèves. Le succès de ces projets dépendra de la capacité des acteurs à se coordonner et aux moyens qui seront déployés, que ce soit sur le plan financier ou organisationnel. De nombreux écueils se dresseront sur la route de tels projets, mais la volonté commune qui émerge de rendre les élèves acteurs de la transition écologique saura sans nul doute trouver la manière de les dépasser.

Plus d'infos: ***www.wwf-ge.ch/projets-themes/pimp-my-school***

2.9. « Genèvoltaïque+»

Genèvoltaïque+ a pour volonté de comprendre pourquoi les panneaux solaires photovoltaïques (PV) tardent à «fleurir» sur les toitures genevoises, alors que les conditions pour une transition énergétique optimale sont réunies. Au travers de projets pilotes et d'échanges, le but est d'amorcer un dialogue entre propriétaires et acteurs de la filière PV et d'agir en tant que facilitateur, afin de développer et valoriser des solutions innovantes et ainsi accélérer l'installation de PV à Genève.

La phase 1 de Genèvoltaïque+ a été réalisée de janvier 2022 à mars 2023 avec: l'accompagnement de 6 propriétaires et régies, une analyse de faisabilité pour 7 bâtiments, le développement de la méthode d'activation, 3 fiches conseils et une analyse des freins et de leviers d'action pour massifier les installations photovoltaïques et biosolaires (énergie + végétalisation) à Genève. Avec 100% des acteurs suivis ayant lancé des démarches internes de validation avec le propriétaire ou la direction interne, la perspective est une réalisation d'environ 800 kWc de production photovoltaïque à terme, sur la base de ce pilote.

Le WWF Genève avait à cœur de prouver que cette démarche était un réel levier pour engager les régies et les propriétaires dans une transition énergétique de leur parc immobilier. Cette première étape réussie a convaincu les SIG et l'OCEN de renouveler l'expérience, mais cette fois-ci avec une vingtaine de propriétaires ou régies.

Le WWF Genève se réjouit de poursuivre l'aventure dans le comité de suivi dans cette deuxième phase du projet.

Le rapport final de la phase pilote, ainsi que les fiches peuvent être consultés ici: ***https://www.wwf-ge.ch/genevoltaique***

© Etat de Genève

2.10 Soutien à des pétitions

- Échangeur de Viry : pétition lancée par les Vert.e.s en partenariat avec neuf associations, dont le WWF Genève. Cette pétition demande à l'Etat de Genève de s'opposer fermement au projet d'échangeur autoroutier à Viry. Il menace en effet nos villages, notre biodiversité et serait en opposition aux objectifs du Plan climat genevois.

- Route des Jeunes : pétition lancée par l'ATE-GE pour demander des aménagements propices aux mobilités douces dans les futurs quartiers du PAV : «De l'air et de l'espace plutôt que du gris et de la pollution à la route des Jeunes».

3. Éducation à l'environnement

3.1 Activités du Panda Club

En 2023, 414 enfants ont bénéficié de nos activités.

Sorties Nature: Nous avons proposé **29 sorties**, qui ont toutes pu avoir lieu! Les sorties sur le thème des animaux ont rapidement affiché complet. Au total, ce ne sont pas moins de **317 enfants** qui ont pu en profiter, tout au long de l'année. Encore une fois, les activités du Panda Club ont eu beaucoup de succès, avec des enfants qui reviennent régulièrement, preuve de leur satisfaction et de celle des parents. Ceci n'aurait pu être possible sans la motivation de 30 moniteurs.trices bénévoles!

Sortie fourmis

Pandaérés: Nous avons organisé **7 semaines de centres aérés** durant les vacances estivales. Chacune de ces semaines portait sur un thème différent, mais toujours en lien avec la nature et la protection de l'environnement. Six semaines sur sept étaient complètes, mais il y a eu des annulations de dernière minute pour cause d'accidents ou autres. Ces centres aérés ont permis d'offrir des vacances nature à **97 enfants**, et n'auraient pas pu être organisées sans les 15 moniteurs.trices bénévoles qui les encadraient.

Sortie castor

Au niveau des équipes, il y avait 1 responsable et 3 moniteurs.trices par équipe. La plupart étaient des habitué.es du Panda Club et nous avons accueilli 1 nouveau responsable et 4 nouveaux.elles moniteurs.trices. Un civiliste est venu compléter les équipes sur 4 semaines de centres aérés.

Depuis mars 2023, une lettre d'information spécifique a été mise en place pour la communication aux parents concernant les activités du Panda Club. Nous avons également fait un envoi massif de nos programmes le 1er mars, via le GLAJ-GE, auprès de 294 destinataires (associations de parents, bibliothèques, ludothèques, centres de loisirs, centres sportifs, écoles, mairies, maisons de quartier, théâtres, pédiatres). Ces divers changements ont certainement aidé à l'augmentation du nombre d'inscriptions aux activités du Panda Club en 2023.

3.2 Evénement publics

En 2023, le Panda Club a organisé deux événements au Bois de la Bâtie :

La Fête de la Nature, le samedi 24 mai, sur la thématique *L'eau en jeux*, où 13 enfants ont pu découvrir le thème de l'eau via différentes activités ludiques.

Un Rallye Nature pour les familles, le samedi 2 septembre, lors des activités proposées à la *Bâtie des enfants,* où 12 adultes et 14 enfants ont pu découvrir les coins de nature du Bois de la Bâtie en parcourant les différents postes du rallye.

Ces activités ont eu beaucoup de succès auprès des jeunes et des familles.

3.3 Activités pour les écoles et les crèches

Sur mandat du Service des Ecoles de la Ville de Genève et en échange de l'utilisation de la Maisonnette du Bois de la Bâtie par le Panda Club, nous proposons depuis le printemps 2021 des activités pour les classes du primaire, ainsi que pour les crèches de la Ville de Genève. L'accord porte sur 30 sorties pédagogiques de 2 heures par année.

Depuis le printemps 2023, nous proposons également 20 sorties pédagogiques aux autres écoles du canton.

En 2023, **1047 enfants** ont bénéficié de nos activités pour les écoles et crèches, lors des **58 animations** effectuées.

Nous avons animé 24 sorties pédagogiques de 2 heures au Bois de la Bâtie pour les écoles de la Ville de Genève, accueillant au total 415 élèves de 1-8P.

Malgré plusieurs relances auprès du Service de la petite enfance, ce dernier n'a toujours pas mis en place de système d'inscription. Nous avons néanmoins pu réaliser 2 animations de 2 heures au Bois de la Bâtie pour les crèches de la Ville de Genève, accueillant au total 25 enfants d'âge préscolaire.

Nous avons animé 20 sorties pédagogiques de 2 heures au Bois de la Bâtie pour les écoles du canton, hors Ville de Genève, accueillant au total 406 élèves de 1-7P.

Nous avons réalisé 8 animations de 1,5 heure dans la cour d'école d'Avanchet-Jura, dans le cadre du projet Mon Ecole Buissonnière, accueillant au total 135 élèves de 1-4P. Cette animation a été spécialement créée pour cette école et a rencontré un vif succès auprès des élèves et également du DIP.

Nous avons réalisé 3 animations de 2 heures au bord du Rhône, pour la Villa YoYo Europe-Charmilles, accueillant au total 60 enfants de 6 à 12 ans.

Nous avons réalisé également 1 animation de 1,5 heure au Bois de la Bâtie, dans le cadre de la Semaine sans écran. L'association de parents d'élèves de Tivoli et du Plateau s'est chargée d'organiser des activités à proposer aux enfants, notamment avec le WWF. Pour cette animation, nous avons reçu 6 enfants de 6 à 12 ans.

Au total, 4 animatrices ont assuré toutes ces activités, qui ont toujours beaucoup de succès auprès des élèves et des enseignant.e.s.

Un questionnaire d'évaluation des animations pour les écoles et crèches qui ont lieu au Bois de la Bâtie est désormais systématiquement envoyé aux enseignant.e.s. Les retours sont excellents.

3.4 Projet «Dehors à petits pas !»

En 2023, dans le cadre de Dehors à petits pas ! (DAPP), projet mis en place en collaboration avec la fondation SILVIVA en 2018 et destiné aux structures d'accueil de la petite enfance, nous sommes intervenues dans **9 structures** :

- A l'EVE Baud-Bovy, où nous avons donné 1 formation de 6h pour 6 éducateurs.trices.
- A l'EVE Bernex, où nous avons donné 1 formation de 2h pour 33 éducateurs.trices, 4 animations de 2h pour 26 enfants, suivies de 4 colloques de 1h et d'1 bilan de 1h avec 5 éducateurs.trices.
- A l'EVE Origami, où nous avons animé 3 séances de préparation de 1h pour 9 éducateurs.trices, 10 animations de 2h pour 36 enfants, 5 colloques de 1h avec 5 éducateurs.trices et 1 bilan de 1h avec 7 éduacteurs.trices.
- A l'EVE de l'Etang et l'EVE du Lignon, où nous avons donné 1 formation de 6h pour 28 éducateurs.trices, 7 animations de 2h pour 78 enfants, suivies de 7 colloques de 1h avec 16 éducateurs.trices.
- Aux Jardins d'enfants de Vernier (Avanchets, Bourquin, Libellules, Vernier-Village), où nous avons donné 1 formation de 6h pour 20 éducateurs.trices.
- Au Jardin d'enfants des Avanchets, où nous avons donné 2 animations de 2h pour 22 enfants et 1 colloque de 1h avec 7 éducateurs.trices.
- Au Jardin d'enfants de Bourquin, où nous avons donné 2 animations de 2h pour 28 enfants et 1 colloque de 1h avec 9 éducateurs.trices.
- Au Jardin d'enfants des Libellules, où nous avons donné 2 animations de 2h pour 22 enfants et 1 colloque de 1h avec 8 éducateurs.trices.
- Au Jardin d'enfants de Vernier-Village, où nous avons donnée 2 animations de 2h pour 24 enfants et 1 colloque de 1h avec 7 éducateurs.trices.

Au total, nous avons fait **29 animations** de 2h pour **236 enfants** de 1 à 4 ans. Nous avons également animé 4 formations, 3 séances de préparation, 20 colloques et 2 bilans. 5 animatrices/formatrices étaient en charge de ces interventions.

Les animations se poursuivent au début 2024 pour toutes les crèches et jardins d'enfants de Vernier, ainsi que pour la crèche Origami (quartier de Sécheron).

3.5 Partenariats

Dans le cadre des activités qui ont lieu au Bois de la Bâtie, nous collaborons, depuis le printemps 2021, avec le Service des écoles ainsi que le Service de la petite enfance de la Ville de Genève et, depuis le printemps 2023, nous collaborons également avec l'Etat de Genève et le DIP.

Le Panda Club est toujours membre du GLAJ-GE (Groupe de liaison genevois des Associations de Jeunesse). Les activités proposées par le Panda Club se trouvent sur la plateforme loisirsjeunes.ch, qui regroupe toutes les activités du canton de Genève, en période de vacances comme durant l'année scolaire. Nos programmes d'activités sont également disponibles sur le site du GLAJ-GE. Ce dernier s'occupe aussi de la diffusion de nos programmes dans de nombreuses institutions.

Le Groupe de Coordination Sensibilisation nature, qui a été créé par l'Etat de Genève il y a déjà plusieurs années et qui réunit divers acteurs de l'éducation à l'environnement (Pro Natura, La Libellule, le Muséum, l'ASL, le WWF, SILVIVA) ainsi que le DIP, la Ville et l'Etat de Genève, s'est réuni deux fois en 2023. Les activités du Panda Club figurent également sur la plateforme **www.dansmaNature.ch**, dédiée à la nature genevoise et qui a été mise en place par l'Etat de Genève en collaboration avec les acteurs de ce groupe en mai 2021.

Dans le cadre de DAPP, nous continuons notre partenariat avec la fondation SILVIVA, centre national de compétences en matière d'éducation à l'environnement par la nature.

Comme chaque année, nous proposons une activité dans le cadre de la Fête de la Nature, qui a lieu en mai. Le 28 septembre 2023, nous avons participé à l'événement Les jeudis verts, journée organisée pour tous les partenaires de la Fête de la Nature. Cet événement a permis à une soixantaine d'actrices et acteurs du secteur de la nature de se rencontrer autour de conférences, d'ateliers et d'opportunités de réseautage.

En mars 2023, le Panda Club a continué de collaborer avec le parc animalier du Bois de la Bâtie, en proposant la sortie Soins aux animaux, qui a permis aux enfants de découvrir les coulisses d'un parc animalier ainsi que le métier de soigneur.euse.

Cette année encore, le Panda Club s'est rendu en septembre au centre de soins pour hérissons (SOS hérissons), où les enfants sont à chaque fois très bien accueillis par Christina Meissner ! Cette sortie a toujours autant de succès auprès des enfants comme des moniteurs.trices.

Sortie SOS hérissons

En novembre 2023, nous avons à nouveau proposé une sortie au Bioparc Genève. Ce parc œuvre pour la conservation des espèces animales, locales et exotiques. Cette sortie a beaucoup de succès auprès des enfants, qui peuvent observer et approcher des animaux comme les lémuriens ou les ratons-laveurs.

3.6 Subventions

La **Ville de Genève** nous met à disposition la Maisonnette du Bois de la Bâtie les mercredis, samedis et durant les vacances estivales, en échange des 30 animations que nous proposons aux écoles et crèches de la Ville de Genève.

Le **Département du territoire** a subventionné 20 animations au Bois de la Bâtie pour les écoles du canton, hors Ville de Genève.

L'Etat de Genève a financé un stage de formation à l'animation des centres de vacances et d'activités de loisirs, donné par les CEMEA pour une monitrice, ainsi que 3 autres formations CEMEA pour 3 monitrices et 2 formations sur le thème de la prévention des abus sexuels pour 2 monitrices.

Vif succès auprès des communes du canton de Genève, qui octroient une subvention par journée et par enfant ayant participé à une activité à la journée ou à un camp de vacances s'il réside sur son territoire communal. La demande de subventions a été faite à 16 communes, en octobre 2023. Les **16 communes** ont répondu favorablement pour un total de 2'475.- versés sur le compte du Panda Club. La Ville de Genève nous a également versé la somme de 2'175.- pour les enfants ayant participé aux centres aérés 2022.

Le **GLAJ-GE** nous octroie, pour l'année 2023, 500.- afin de financer du matériel pour le Panda Club et les centres aérés et 467.- pour financer une partie d'une formation donnée aux moniteurs.trices.

3.7 Divers

En janvier 2023, les moniteurs.trices du Panda Club ont pu bénéficier d'une formation sur les oiseaux d'eau, donnée par Christian Huber, du GOBG. Une première partie théorique a eu lieu le lundi 23 janvier, en soirée au bureau du WWF et une partie pratique a eu lieu le samedi 28 janvier, durant la matinée, le long de la Rade. Malgré la bise glaciale lors de la formation pratique, les 13 participant.e.s étaient très satisfait.e.s de cette matinée, où ils et elles ont pu observer et identifier une quinzaine d'espèces d'oiseaux d'eau.

4. Communication et événements

4.1 Elections cantonales et fédérales

Élections cantonales au printemps et fédérales à l'automne: évaluation à travers un questionnaire et soutien des candidates et candidats sensibles à la protection de l'environnement.

Pour info: ***www.ecorating.ch***

4.2 WWF Suisse: Conférence des sections à Genève

Le WWF Genève a accueilli les sections cantonales du WWF de toute la Suisse les 9 et 10 juin 2023. Au programme: visite de la plage des Eaux-Vives (recours gagné par le WWF Genève, ce qui a permis la création de la roselière) avec l'intervention de l'Office cantonale de l'eau (OCEau) et balade ornithologique sur le site avec le Groupement des ornithologistes du bassin genevois (GOBGE), suivi d'une journée studieuse avec notamment l'intervention du directeur général des SIG.

4.3 CERN

Aurélien Barreau astro-physicien et philosophe nous explique dans son livre *l'Hypothèse K* les enjeux liés au futur projet du CERN : *«Il est évidemment très respectable de chercher à observer ce qui ne l'a pas encore été. Le geste est noble. Mais peut-on sérieusement aujourd'hui envisager sans frémir de construire, dans les décennies à venir, un grand accélérateur de particules consommant une énergie supérieure au TWh par an (équivalent à la consommation d'un demi-million de personnes en France) coûtant plusieurs dizaines de milliards d'euros et nécessitant la réalisation d'un tunnel souterrain de 90 km de long requérant l'excavation de près de 10 millions de mètres cubes de molasse? Est-ce digne? »*

En 2023, le WWF Genève a soutenu l'association Noé21 dans l'organisation de séances publiques pour infomer la population de ce projet pharaonique qui risque de prendre vie sous nos pieds dans quelques années.

En 2024, ce futur projet du CERN occupera certainement d'avantage le WWF Genève et Suisse.

4.4 Manifestation nationale pour le climat

Le 30 septembre, le WWF Genève a soutenu l'organisation, par l'Alliance climatique suisse, d'une manifestation pour le climat sur la Place fédérale à Berne. Plus de 60'000 personnes s'y sont retrouvées, dont une belle délégation du WWF Genève pour manifester en faveur de la préservation du climat et de la biodiversité, trois semaines avant les élections nationales.

4.5 Newsletter du WWF Genève

En 2023, le WWF Genève a décidé de lancer sa newsletter. Alors, si vous êtes intéressé.e.s à recevoir l'actualité de notre section cantonale, rien de plus facile.Il vous suffit de nous confirmer votre intérêt à recevoir notre nouveau journal numérique par courrier électronique, en remplissant le formulaire sur cette page:

➔ ***Inscription Newsletter***

4.6 Site internet du WWF Genève

Notre site internet répertorie nos activités et nos prises de position. Il est régulièrement mis à jour pour offrir à chacune et chacun un accès aisé aux informations pratiques ou de fond de 'notre organisation.

5. La section du WWF Genève

5.1 Représentation au sein des commissions consultatives officielles de l'Etat

Le WWF Genève est activement présent dans plusieurs commissions consultatives de l'Etat:

- Commission consultative de la diversité biologique et sous-commission Sites et biotopes
- Commission de l'aménagement du territoire
- Commission Rhône et Arve
- Commission consultative sur les questions énergétiques
- Commission du standard énergétique
- Commission des monuments de la nature et des sites
- Conseil du développement durable
- Commission cantonale de protection contre le bruit
- Commission de gestion globale des déchets;
- Forum d'agglomération du Grand Genève

Le WWF Genève est également membre du jury du Fonds Vital Innovation des SIG depuis 2022.

5.2 Membres

Le nombre de membre du WWF Genève s'élève à 8'062 en 2023. Ce chiffre est plutôt stable par rapport à 2022 (+32 membres).

5.3 Notre équipe

Jean-Pascal Gillig, **secrétaire régional**, représente le WWF Suisse à Genève. Il a pour tâche de coordonner toutes les activités de la section et de garantir qu'elles soient en phase avec les lignes directrices du WWF Suisse.

Diane Rappaz est la **responsable des activités Jeunesse** (70%). Elle coordonne les sorties du Panda Club et les Pandaérés. Elle est en charge de garantir la qualité et le bon déroulement des activités proposées aux enfants de 4 à 12 ans. Elle a initié également un projet pour les 2-4 ans (Dehors à petits pas!).

Jeanne Briggs est la **responsable des activités Ecole** (40%). Son rôle est de concevoir et proposer des activités aux écoles de la Ville et du Canton de Genève, d'assurer le contact avec les acteurs.trices scolaires sur le plan administratif puis d'animer les activités en tant que telles.

Les décisions stratégiques sont prises par le secrétaire régional en collaboration avec **le comité**, responsable notamment des engagements financiers de la section.

En 2023, le comité était composé de :

- Valérie Roduit (co-présidente)
- Philippe Meyer de Stadelhofen (co-président et trésorier)
- Sylvia Leuenberger (membre)
- Jean-Luc Zanasco (membre)
- Matthieu Zahnd (membre)
- Vincent Mugnier (membre)
- Céline Bartolomucci (membre)
- Louis Zanolin (membre)
- Robert Völki (membre)
- Nicole Gallina (jusqu'en avril 2023)
- Patrizia de Saab d'Amore (depuis mai 2023)

Les groupes de travail (GT) traitent des sujets spécifiques et sont animés par des bénévoles actifs. En 2019, le WWF Genève est composé de deux GT:

1) le GT Biodiversité propose des actions concrètes de nature en ville et des mesures en faveur de la biodiversité locale. Il fonctionne désormais sous un mode d'organisation horizontal, sans responsable fixe, mais plutôt par responsables de projets.

2) le GT Communication met en image et en lumière les projets de la section et en particulier les projets du GT Biodiversité. La responsabilité en est assumée par Patrizia de Saab d'Amore. En 2023, le travail du GT Communication s'est concentré sur la mise à jour du site internet et de la mise en place d'une newsletter, qui sera opérationnelle en 2024.

Le WWF Genève est une entité du **WWF Ouest**, composé des sections cantonales de la Suisse romande. Notre section a la responsabilité de la thématique *climat/énergie* au sein du WWF Ouest. Des collaborations de plus en plus nombreuses sont prévues et à prévoir. Au sein du WWF Ouest, nous pouvons bénéficier notamment des compétences de Julia Nerfin, responsable de la communauté des bénévoles et de la levée de fonds, ainsi que de Lara Grandgirard, responsable du projet Connexions naturelles. La section peut également compter sur le soutien d'experts thématiques du **WWF Suisse.**

5.4 Soutiens financiers à des projets

Le WWF Genève a soutenu financièrement plusieurs projets en 2023 :

- Un projet pour la mise en place de biotope naturel en zone agricole (WWF Suisse)
- La lutte contre le projet de centre commercial OPEN en France voisine
- La manifestation pour le climat à Genève et la manifestation nationale pour le climat à Berne
- Un projet d'analyse de démantèlement et d'assainissement de centrales hydrauliques en fin de concession (WWF Suisse)
- Le projet «Vision 3 Lacs» qui permettra aux différent.e.s acteurs.trices de cette région de

s'associer pour favoriser la biodiversité (WWF Suisse)
- Le projet «Vivre le Rhône», une action de sensibilisation à la nature au travers d'une démarche artistique
- La plantation d'arbres fruitiers le long du Rhône en Valais (Alpes vivantes)
- Le projet «Down the Rhône» qui propose une mini-série filmée pour comprendre les enjeux liés à la biodiversité du Rhône
- Le Festival des glaciers ;
- Le 2e Forum International ses Arbres

Nous remercions vivement l'ensemble des membres du WWF Genève et en particulier les membres du comité, ainsi que tous les bénévoles qui offrent une partie de leur temps à la section. Photographes, graphistes, activistes, écrivain.e.s, motivateurs.trices, expert.e.s… merci de tout cœur pour votre engagement et votre enthousiasme!

Pour le WWF Genève

Jean-Pascal Gillig
Secrétaire régional

Philippe Meyer de Stadelhofen
Co-président

WWF Genève

Rue de Villereuse 10
1207 Genève

+41 (0) 22 700 42 00
info@wwf-ge.ch
www.wwf-ge.ch

Dons: IBAN CH83 0900
0000 1200 1132 0